

Nom commercial: Spray verrats Boarmate

Version: 3 / CH

Date de révision: 31.10.2024

Numéro de la matière: R-2290:

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression: 31.10.2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Spray verrats Boarmate

Numéro d'enregistrement

UFI

CMA6-70D4-E00C-NC72

Identification de substance / produit

No.-PR

2290, 22139, 22156, 22795, 2157, 22158

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Aérosol

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Albert Kerbl GmbH

Felizenzell 9

84428 Buchbach

No. de téléphone +49 8086 933-100

No. Fax +49 8086 933-500

Service émetteur / Albert Kerbl GmbH Tel.: 0049-(0)8086-933-302
téléphoneAdresse email de la sdb-team@kerbl.com
personne
responsable pour
cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Joint poison information center for the states of Mecklenburg-Western Pomerania, Saxony, Saxony-Anhalt and Thuringia c/o HELIOS Klinikum Erfurt Nordhäuser Strasse 74

Tel.: (03 61) 73 07 30 - Fax: (03 61) 7 30 73 17

E-Mail: ggiz@ggiz-erfurt.de - Internet: www.ggiz-erfurt.de

Tox Info Suisse : numéro d'urgence 24 heures sur 24 : 145

Adresse de contact nationale suisse:

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Nom commercial: Spray verrats Boarmate

Version: 3 / CH

Date de révision: 31.10.2024

Numéro de la matiere: R-2290:

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression: 31.10.2024

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Aérosol 1

H222

H229

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.
Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H222

Aérosol extrêmement inflammable.

H229

Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Conseils de prudence

P102

Tenir hors de portée des enfants.

P210

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P211

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251

Ne pas perforer ni brûler, même après usage.

P403

Stocker dans un endroit bien ventilé.

P410+P412

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

propan-2-ol

No. CAS

67-63-0

No. EINECS

200-661-7

Concentration

>= 1

< 1,6

%

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2

H225

Nom commercial: Spray verrats Boarmate

Version: 3 / CH

Date de révision: 31.10.2024

Numéro de la matière: R-2290:

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression: 31.10.2024

Eye Irrit. 2 H319
STOT SE 3 H336

Autres données

Hydrocarbure propulseur (faz de pétrole liquéfié), CAS: 68476-85-7, H220, H280 ; (Note K) pour le texte des avertissements de danger H voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas d'ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées.

Protéger les secouristes

Secouristes: Faites attention à l'autoprotection

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer une légère irritation de la peau et des yeux. Effets irritants: Toux, L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Avis aux médecins / Risques**

Après l'ingestion avec le vomissement suivant il se produit l'aspiration dans les poumons et ca peut provoquer la pneumonie chimique ou l'étouffement

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Eau pulvérisée, Brouillard d'eau, Mousse, Poudre ABC, Poudre BC, Dioxyde de carbone

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom commercial: Spray verrats Boarmate

Version: 3 / CH

Date de révision: 31.10.2024

Numéro de la matière: R-2290:

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression: 31.10.2024

Aérosol inflammable. ATTENTION: les bombes aérosols peuvent exploser. En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux. L'exposition aux produits de décomposition peut être dangereuse pour la santé. Ne pas respirer les vapeurs. En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂)

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie. En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié. Porter un vêtement complet de protection.

Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Keep people not working in the area and unprotected people away from the danger zone. Tenir les personnes à l'écart et ne pas rester sous le vent. Tenir à l'écart des sources d'ignition. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. En cas de dégagement gazeux ou de déversement dans les eaux d'écoulement, le sol ou les canalisations d'égout, informer les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel, sciure). Assurez une ventilation suffisante.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité: voir Section 7. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Veiller à assurer une bonne aspiration/ventilation sur la machine de traitement. Eviter la formation d'aérosol. Eviter les chocs, frottements et décharges électrostatiques. Risque d'inflammation! Utiliser un appareillage antidéflagrant. Conserver le récipient bien fermé.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur. Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Eviter le choc et le frottement. Utiliser exclusivement des appareils protégés contre les explosions. Le conteneur est sous pression. Protéger de la lumière du soleil et des températures supérieures à 50°C (par exemple, des lampes à incandescence). Ne pas ouvrir en forçant ou en brûlant, même après utilisation. Ne pas vaporiser sur une flamme ou un objet incandescent.

Nom commercial: Spray verrats Boarmate

Version: 3 / CH

Date de révision: 31.10.2024

Numéro de la matiere: R-2290:

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression: 31.10.2024

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage recommandée

Valeur >= 4 < 40 °C

Stabilité au stockage

Durée de stockage: 3 ans

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Les prescriptions officielles pour le stockage des colis de gaz sous pression doivent être respectées.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des agents oxydants puissants.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil. Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour la détection des chaleurs et le soutien dans l'élevage de porcs.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

propan-2-ol

Liste	SUVA			
Type	MAK			
Valeur	500	mg/m³	200	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	1000	mg/m³	400	ppm(V)

Groupe du risque pendant la grossesse: SRemarque: B SSc; Auge & OAW, ZNS, LeberKT AN; INRS, NIOSH

limites biologiques

propan-2-ol

Liste	BGW (l'association fédérale de l'industrie de l'eau et du gaz)
Valeur	25 mg/l
paramètre	acétone
matériel d'essai	sang entier (B)
date d'échantillonnage	Fin d'exposition ou fin du quart.
Source	TRGS 903

propan-2-ol

Liste	BGW (l'association fédérale de l'industrie de l'eau et du gaz)
Valeur	25 mg/l
paramètre	acétone
matériel d'essai	urine (U)
date d'échantillonnage	Fin d'exposition ou fin du quart.
Source	TRGS 903

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom commercial: Spray verrats Boarmate

Version: 3 / CH

Date de révision: 31.10.2024

Numéro de la matière: R-2290:

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression: 31.10.2024

Autres données

Autres paramètres à contrôler ne sont pas connus.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Utilisez des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus. Ranger les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, hors de la zone de travail. Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail. Remove and wash contaminated clothing before reuse.

Protection respiratoire - Note

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet.

Protection des mains

Le choix d'un gant adapté dépend non seulement du matériau mais aussi d'autres caractéristiques de qualité et varie d'un fabricant à l'autre.

Les gants doivent être choisis en fonction de l'utilisation et de la durée d'utilisation sur le lieu de travail.

Les gants de protection doivent être choisis en fonction du lieu de travail:

Autres produits chimiques pouvant être manipulés, protections physiques nécessaires (coupure, pique, protection thermique), dextérité demandée.

Gants de protection

Matériau approprié latex naturel

Matériau approprié nitrile

Matériau approprié PVC

Matériau approprié caoutchouc butyle

La protection des mains doit se conformer EN 374.

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale; La protection des yeux doit se conformer EN 166.

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques. Vêtement de protection anti-feu et antistatique

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière Aérosol
Couleur incolore
Odeur légère odeur d'alcool

Point de fusion

Remarque non déterminé

Point de congélation

Remarque non déterminé

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque non déterminé

inflammabilité

Aérosol extrêmement inflammable.

Nom commercial: Spray verrats Boarmate

Version: 3 / CH

Date de révision: 31.10.2024

Numéro de la matière: R-2290:

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression: 31.10.2024

Limite inférieure et supérieure d'explosion

Remarque non déterminé

Point d'éclair

Remarque Non applicable

Température d'inflammabilité

Remarque non déterminé

température de décomposition

Remarque non déterminé

valeur pH

Remarque non déterminé

Viscosité

Remarque non déterminé

solubilité(s)

Remarque non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Remarque non déterminé

Pression de vapeur

Remarque non déterminé

Densité et/ou densité relative

Remarque non déterminé

Densité de vapeur relative

Remarque non déterminé

9.2. Autres informations**La limite de l'odeur**

Remarque non déterminé

Le coefficient de l'évaporation

Remarque non déterminé

Hydrosolubilité

Remarque non déterminé

température d'auto-inflammabilité

Remarque Non applicable

propriétés explosives

évaluation Récipient sous pression : peut éclater s'il est chauffé.

Propriétés comburantes

Remarque non déterminé

Autres données

Aucun(e) n'est connu(e).

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Nom commercial: Spray verrats Boarmate

Version: 3 / CH

Date de révision: 31.10.2024

Numéro de la matiere: R-2290:

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression: 31.10.2024

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Pas de réaction dangereuse connue.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse lorsqu'il est stocké et manipulé conformément aux instructions.

10.4. Conditions à éviter

Exposition au soleil, températures élevées, sources d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

Réagit au contact des agents d'oxydation forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë par voie orale

ATE584mg/kg

méthodevaleur calculée (règlement (CE)1272/2008)

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

propan-2-ol

EspècesRat (mâle / femelle)

DL505840mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

ATE1.640mg/kg

méthodevaleur calculée (règlement (CE)1272/2008)

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

propan-2-ol

Espèceslapin

DL5012800mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

Remarque non déterminé

Corrosion/irritation cutanée

Remarque Contact avec la peau : Peut provoquer une légère irritation.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque le produit peut être irritant pour la peau et les yeux.

sensibilisation

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

Nom commercial: Spray verrats Boarmate

Version: 3 / CH

Date de révision: 31.10.2024

Numéro de la matière: R-2290:

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression: 31.10.2024

pas remplis.

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Remarque

L'inhalation des vapeurs provoque une irritation des voies respiratoires supérieures. Peut causer de la somnolence et des étourdissements.

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes chez l'homme.

Autres données

L'inhalation de vapeurs concentrées ainsi que l'ingestion orale entraînent des états de narcose et des maux de tête, des vertiges, etc.

A un effet dégraissant sur la peau !

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Indications générales**

non déterminé

12.2. Persistance et dégradabilité**Indications générales**

non déterminé

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Indications générales**

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Remarque

non déterminé

12.4. Mobilité dans le sol**Indications générales**

Nom commercial: Spray verrats Boarmate

Version: 3 / CH

Date de révision: 31.10.2024

Numéro de la matiere: R-2290:

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression: 31.10.2024

non déterminé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Indications générales

non déterminé

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

12.7. Autres effets néfastes

Indications générales

non déterminé

Information supplémentaire sur l'écologie

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Ne doit pas être éliminé avec les déchets ménagers.

Ne pas laisser entrer dans les égouts.

Compte tenu de la réglementation sur les déchets spéciaux, le produit doit être transporté après traitement sur une décharge agréée.

Les numéros de code de déchets mentionnés selon le catalogue européen des déchets tiennent lieu de recommandation. Une détermination définitive doit être effectuée en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Code de déchets CEE 16 05 04* gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses

Emballages contaminés

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	1950	1950	1950
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	AEROSOLS	AEROSOLS	Aerosols, flammable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	2	2.1	2.1

Nom commercial: Spray verrats Boarmate

Version: 3 / CH

Date de révision: 31.10.2024

Numéro de la matière: R-2290:

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression: 31.10.2024

Carte pour désignation du danger			
Quantité limitée	1 l	1 l	
Les catégories de transport	2		
Code de restrictions en tunnels	D		

Information pour tous les modes de transport**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

aucun

Autres informations**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****COV**

COV (CH)	1	%
COV (CE)	1	%

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

RUBRIQUE 16: Autres informations**mentions de danger H-de la rubrique 3**

H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H229	Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Aérosol 1	Aérosol, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquide inflammable, Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un., Catégorie 3

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom commercial: Spray verrats Boarmate

Version: 3 / CH

Date de révision: 31.10.2024

Numéro de la matière: R-2290:

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression: 31.10.2024

sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Comme nous n'avons aucune information sur les conditions de travail de l'utilisateur, les informations fournies sur ces données de sécurité sont conformes avec l'état de nos connaissances et les réglementations nationales et communautaires.

Sans instructions de manipulation écrites au préalable, le mélange peut être utilisé uniquement pour les utilisations précisées dans la section 1.

L'utilisateur est responsable de s'assurer que toutes les mesures nécessaires sont prises pour se conformer aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie de ses propriétés.